



Ville sous-préfecture de l'Aisne, 4^{ème} commune du département avec plus de 15 000 habitants (en constante progression), la ville de Château-Thierry est très dynamique et idéalement située à 1h de Paris (50 minutes en train), et 45 mn de Marne la Vallée et de Reims par l'autoroute A4.

Forte d'une activité économique soutenue, liée à la présence d'entreprises nationales, familiales et viticoles, la ville constitue un bassin d'emploi majeur du territoire.

Cité poétique nichée au cœur de la Vallée de la Marne, aux portes de la Champagne et ville natale de Jean de La Fontaine, Château-Thierry bénéficie d'une richesse patrimoniale et environnementale incroyable pour offrir un cadre où il fait bon vivre et travailler.

Régisseur général de spectacles et d'événementiel (H/F)

Catégorie B – technique

Temps de travail hebdomadaire : 37h00

Horaires : variables selon les besoins du service

Lieu d'affectation : Palais des Rencontres

MISSIONS GENERALES

Le régisseur général, en lien avec le responsable de programmation et secondé par un technicien, gère les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un spectacle ou d'un événement en réponse aux exigences de sécurité et aux fiches techniques. Il supervise la gestion bâtiminaire et sécuritaire du bâtiment en lien avec les services techniques. Occasionnellement, il assure l'organisation technique d'événements culturels hors les murs.

MISSIONS ET ACTIVITES

- Conduite des études techniques préalables pour la réalisation des spectacles et événements
 - Participer aux rendez-vous avec les organisateurs / producteurs / partenaires
 - Analyser les demandes et les besoins à partir des fiches techniques fournies par les productions et artistes
 - Évaluer la faisabilité technique en optimisant les moyens humains, économiques, matériels
 - Négocier les fiches techniques
 - Concevoir un plan d'implantation et recenser les matériels nécessaires à la réalisation

- Planification des installations nécessaires à la réalisation des spectacles ou des événements
 - Planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique d'un spectacle en lien avec le responsable de programmation
 - Coordonner le travail effectué par les prestataires extérieurs ou par les associations
 - Mettre en place les moyens techniques nécessaires (lumière, son, vidéo...) pour garantir la bonne qualité technique des productions dans le respect des normes de sécurité
 - Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques
 - Assurer la régie technique, assister aux répétitions et participer aux montages/démontages (y compris installation/désinstallation du gradin)

- Mission managériale
 - Encadrer le technicien : accompagnement de l'agent, organisation des plannings
 - Animer les relations avec les régisseurs intermittents

- Référent technique du bâtiment
 - Gérer le matériel technique et son entretien et assurer une veille sur l'évolution technique
 - Gérer l'ouverture et fermeture du bâtiment, du parking et de son éclairage public
 - Superviser l'entretien et la maintenance du site en lien avec les services techniques de la ville
 - Assurer la conformité des installations et la sécurité des espaces de travail

- Responsable sécurité
- Veiller au respect des prescriptions légales et réglementaires en matière de sécurité au travail
- Suivre les contrôles obligatoires : nacelle, ascenseur, SSI, climatiseurs, gradins, sonomètre...
- Veiller au suivi des dispositifs de sécurité et incendie

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

Compétences

- Maîtrise des équipements de sonorisation et d'éclairage, et avec les régies numériques
- Maîtrise des équipements scéniques, du matériel lumière et son utilisé par les différentes régies
- Management d'équipe technique, encadrement d'intermittents
- Connaissances techniques et réglementaires en sécurité et sûreté dans les ERP
- Capacité à évaluer une situation de terrain et à mettre en œuvre des solutions adaptées
- Capacité à proposer des solutions innovantes et à effectuer une veille technologique
- Maîtrise des outils bureautiques

Qualifications

- Diplôme d'une formation supérieure en régie lumière, son ou régie générale et arts du spectacle...
- Expérience professionnelle significative d'au moins 3 ans dans l'encadrement technique et l'exploitation des équipements culturels, notamment ceux relevant du spectacle vivant
- Habilitations et formations requises pour l'exploitation d'équipements culturels et d'établissements recevant du public (habilitation électrique, travail en hauteur, CACES, SSIAP1...)
- Permis VL

Qualités

- Qualités relationnelles : sens de l'accueil, goût pour le contact et ouverture d'esprit
- Sens de l'organisation et de la rigueur
- Capacité d'anticipation, d'initiative et de prise de décision
- Capacité à travailler sous pression, à résoudre les imprévus
- Sens du service public

ENVIRONNEMENT DU POSTE

- Grande disponibilité
- Rythme de travail soutenu, pics d'activités liés à la programmation
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des contraintes liées à l'organisation des spectacles et manifestations (nuits, week-end)
- Contraintes physiques importantes

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions d'exercice

Rémunération statutaire

Participation aux abonnements de transport : 75%

Primes : IFSE

Avantages : participation santé, prévoyance, COS/CNAS, titres restaurants

Dépôt de candidature souhaité le 17 juillet 2025

Prise de poste : au plus vite

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à
megane.commun@ville-chateau-thierry.fr